



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de SERRANO MAÑES (Montserrat), LE CHEVALIER (Gaël), MINEL (Emmanuel), « Établissement du texte », *Théâtre complet*, Tome VI, CORNEILLE (Thomas), p. 347-349

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08393-1.p.0347](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08393-1.p.0347)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2019. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

### LES ÉDITIONS

Publié dès le 23 janvier 1673, chez Guillaume de Luyne, avec un privilège du 31 décembre 1672, *Théodat* ne sera réimprimé qu'en 1692, au tome IV des *Poèmes dramatiques de T. Corneille*, chez de Luyne, Augustin Besoigne ou Pierre Trabouillet

La pièce sera présente dans l'édition de 1706, en quatre volumes, et dans celles du XVIII<sup>e</sup> siècle qui les reproduisent (dont celle de 1709, la dernière du vivant de l'auteur) mais disparaîtra dans l'édition Thierry de 1881, dite « de l'Arsenal ».

Présente au siècle des Lumières, elle figure aussi dans l'édition Valeyre de 1758 et donc dans le *Reprint* Slatkine de 1970.

Elle bénéficie en 2001 d'une édition en ligne sur le site du Centre de recherche sur l'histoire du théâtre de Paris-IV Sorbonne suite à l'édition critique proposée par Olivia Leroux (mémoire de maîtrise sous la direction de G. Forestier : [www.bibdramatique.paris-sorbonne.fr](http://www.bibdramatique.paris-sorbonne.fr)<sup>1</sup>).

---

1 On notera dans cette édition, par ailleurs soignée, deux erreurs successives dans la numérotation de vers : un vers trop loin à partir de 150, et encore vingt vers trop loin à partir de 800.

DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE  
DE L'ÉDITION ORIGINALE

Page de titre : THEODAT, / TRAGEDIE / *Par T. CORNEILLE.* / /  
Chez G. DE LUYNE, Libraire Juré, au / Palais, dans la Salle des  
Merciers, / à la Justice. / M. DC. LXXIII. / *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

Page blanche

Épître dédicatoire (2 pages)

Privilège du Roi daté du 31 décembre 1672, associant G. de Luyne  
et C. Barbin, et achevé d'imprimer du 23 janvier 1673 (1 page).

Liste des acteurs, surmontée d'une frise de rectangles.

Pages 1 à 77 : texte de la pièce, surmonté à nouveau du titre.

Le volume est in 12 avec [6] + 77 + [2] pages. Pagination en haut  
à l'extérieur.

Exemplaires de travail : Bibliothèque municipale de Rouen [Res. P  
297] et Bibliothèque Richelieu à Paris [micro R118963].

AUTRES ÉDITIONS

Du vivant de Thomas Corneille, l'édition de 1682 des *Poèmes drama-  
tiques de T. Corneille, IV partie*, (annoncée par le *Mercuré galant* de novembre  
1682, p. 293) complète l'édition de 1669 par six pièces, d'*Antiochus* à  
*Théodat* (mais ne comprend ni *Pyrrhus*, pourtant antérieur, ni *La Mort  
d'Achille*, postérieure d'un an à *Théodat*). En Hollande, l'édition cumu-  
lative de Abraham Wolfgang (*Les Tragédies et comédies de Th. Corneille*)  
l'intègre dès 1678, et une édition séparée en fac-simile de celle de 1673  
est émise en 1689 (voir Rouen, et Arsenal [GD-18328]). L'édition de 1692  
(31 décembre 1691) des *Poèmes dramatiques de T. Corneille* est partagée  
entre A. Besoigne, G. de Luyne, et P. Trabouillet (voir Arsenal RF-2655).  
Celle de 1706, *Poèmes dramatiques de T. Corneille, nouvelle édition revue,  
corrigée et augmentée*, est partagée entre P. Trabouillet et Ch. Osmont  
(voir BnF YF-2586). En 1698, l'édition lyonnaise de Laurens Bachelu  
fils (*Poèmes dramatiques de T. Corneille*, 5 vol.) avait aussi intégré la pièce.

## PRINCIPES D'ÉDITION

*Orthographe* – Nous avons modernisé l'orthographe de façon habituelle. Cela concerne la physionomie des mots (les « y » de fin de mot : *roy*, *quoy*, *moy*, *ny*, etc., les « s » archaïques : *bientost*, *teste*, *fist*, *empescher*, etc., ou leur trace sous forme de « ^ » : *soûtenir*, *je crû*, etc., les « z » finaux au lieu du « s » actuel : *sont réservez*, etc., les « ç » étymologiques : *sçavoir*, etc., l'absence des « â » de signalement non étymologiques : *ame*, *grace*, etc., l'absence d'accents graves : *colere*, *fidele*, etc., les non redoublement ou redoublements de consonnes : *flâme*, *allarmes*, etc., les dissociations étymologiques : « mal-heur », « *quoy qu'elle ait le titre* », « *puis que vous voulez* », « si-tost que », etc.), mais aussi leur prononciation, plus ou moins nettement avérée (« *pouvoit* », « *teméraire* », « *reçeu* », « *deû* », « *jouïssez* », « *j'avouë* », « *jalous* », etc.) et accusée par la diction théâtrale.

Nous avons le plus souvent abandonné les majuscules *lexicales*, c'est-à-dire qui ne dépendent pas de la place du mot dans la phrase mais expriment sa majesté conceptuelle (Reine, Destin, Peuple, Diadème, Couronne, mais aussi Puissance, Amis, Sujets, Lâche). Nous n'en avons pas ajouté là où elles auraient pu sembler manquer dans l'édition suivie.

*Ponctuation* – Conformément aux principes de la collection, nous n'avons pas reproduit le point qui suit le dernier nom de personnage dans chaque liste de scène, le nom du personnage dans la didascalie ou, en tête de ses répliques, le nom de celui qui a été le premier à parler dans la scène en cours.

Nous avons souvent modernisé la ponctuation, conformément à la demande éditoriale de la collection. Cela implique une moins grande plasticité d'interprétation (et même parfois un effacement de certaines options), et pas seulement une modernisation du visuel (par exemple la suppression des « : » en fin de vers). La ponctuation d'origine se caractérisait par le règne de la simple virgule, très polysémique, et généralement par des pauses moins fortes (« , » pour « ; » et « ; » pour « . ») ainsi que par des indications *d'intonation* exclamative, parfois, là où mettons maintenant un point d'interrogation, suivant l'usage académique qui s'impose un peu plus tard, pour confirmer ce que dit déjà la syntaxe.

Nous n'avons pas indiqué systématiquement les variantes de ponctuation entre les éditions, trop nombreuses.